



Programme
des Nations Unies
pour l'environnement

UNEP(OCA)/MED WG.2/3
15 août 1988

Original: FRANCAIS

PLAN D'ACTION POUR LA MEDITERRANEE

Première réunion du Comité
Socio-économique

Athènes, 27-29 septembre 1988

RAPPORT SUR L'ETAT D'AVANCEMENT DU PLAN BLEU EN 1987/1988

ET ACTIVITES PROPOSEES POUR 1989 AVEC LEURS INCIDENCES BUDGETAIRES

PNUE

Athènes, 1988

Le présent document n'est pas une traduction officielle du Service des Conférences et du Conseil d'Administration du PNUE.

Le présent document n'a pas été édité officiellement par le Service des Conférences et du Conseil d'Administration du PNUE.



Programme
des Nations Unies
pour l'environnement

UNEP(OCA)/MED WG:2/3
15 août 1988

Original: FRANCAIS

PLAN D'ACTION POUR LA MEDITERRANEE

Première réunion du Comité
Socio-économique

Athènes, 27-29 septembre 1988

RAPPORT SUR L'ETAT D'AVANCEMENT DU PLAN BLEU EN 1987/1988
ET ACTIVITES PROPOSEES POUR 1989 AVEC LEURS INCIDENCES BUDGETAIRES

**RAPPORT SUR LA MISE EN OEUVRE DU PLAN BLEU EN 1987 ET 1988
ET PROPOSITIONS CONCERNANT LES ACTIVITES ET LE BUDGET POUR 1989**

A. RAPPORT SUR L'ETAT D'AVANCEMENT DES TRAVAUX

1. Lors de la cinquième réunion des Parties Contractantes à Athènes en septembre 1987, un rapport préliminaire sur les scénarios du Plan Bleu a été présenté (Document UNEP/WG.171/3), accompagné d'un résumé relatif aux principaux résultats et aux orientations pour l'action (Document UNEP/IG.74/INF.10).

Conformément aux décisions prises antérieurement, la présentation de ce rapport préliminaire mettait un terme à la deuxième phase du Plan Bleu. Au cours de la troisième phase, à partir d'octobre 1987, le rapport devait être mis au point sous forme définitive en tenant compte des observations et commentaires reçus des différents pays. A la demande de la réunion d'Athènes, le délai prévu pour l'envoi de ces observations et commentaires a été prolongé jusqu'à la fin de novembre 1987. Dans le même temps, la réunion d'Athènes adoptait un plan de travail pour le Plan Bleu pour l'année 1988.

2. D'octobre 1987 à septembre 1988, le CAR/PB s'est attaché à mettre en oeuvre ce plan de travail en dépit des difficultés rencontrées tenant d'une part à la poursuite de la dégradation du dollar par rapport au franc français, d'autre part à l'incertitude pesant sur le financement effectif du Plan d'Action au cours de l'année 1988.

Ces difficultés ont conduit certains membres du secrétariat du Plan Bleu à ne pas demander la poursuite de leur contrat. Elles ont en outre contraint à freiner ou à reporter certaines des activités envisagées.

3. La prise en compte des observations et commentaires reçus des pays ainsi que d'un certain nombre d'organisations nationales et internationales a conduit à effectuer une refonte du rapport préliminaire portant essentiellement sur l'allégement de la forme et sur l'organisation des chapitres mais améliorant également certains aspects des scénarios qui demandaient des ajustements. Cette refonte a demandé un peu plus de temps que prévu, mais le rapport sur les scénarios du Plan Bleu a pu être établi en version définitive en français et en anglais, sous le titre "Avenirs du bassin méditerranéen" (environnement et développement 2000-2025). Cette version a été reproduite sous forme provisoire en attendant sa publication en vue d'une diffusion aussi large que possible, de préférence sur une base commerciale. Des premiers pourparlers ont été engagés à ce sujet avec une grande maison internationale d'édition.

4. La révision du rapport sur les scénarios a naturellement donné lieu à une révision du résumé à l'intention des décideurs qui est également reproduit sous forme provisoire en anglais et en français, avec pour sous-titre "Synthèse et orientations pour l'action".

La traduction de ce texte en arabe est en cours. Sa publication en vue d'une large diffusion est également à l'étude.

5. La mise au point finale du rapport sur les scénarios a conduit à préparer un grand nombre de cartes schématiques de la région méditerranéenne illustrant les divers problèmes étudiés. De même, les deux principales bases de données annotées du Plan Bleu, l'une portant sur les données concernant la population et l'économie, l'autre portant sur l'environnement méditerranéen, ont été mises à jour et sont disponibles sous forme de brochures (anglais et/ou français).

6. La préparation des fascicules thématiques spécialisés qui viendront compléter le rapport sur les scénarios a été activement poursuivie. A titre d'exemple le fascicule portant sur l'avenir de la forêt méditerranéenne a été reproduit, sous forme provisoire, en anglais et en français. Pour chaque fascicule un premier projet de texte est préparé par un expert de la région, de réputation internationale, et ce texte est progressivement mis au point et révisé à la lumière des critiques et compléments apportés par une dizaine de spécialistes renommés des différents pays de la Méditerranée. Chaque fascicule présente la problématique et l'évolution concernant le domaine traité et sa prospective à la lumière des scénarios du Plan Bleu. Sur 18 fascicules prévus, quatre sont à peu près terminés (pêche, forêts, conservation, eau) et six autres sont à un stade de préparation avancé (agriculture, arrière-pays, îles, tourisme, pollution marine, institutions).

7. La préparation du fascicule relatif au littoral, lieu de convergence de l'ensemble des problèmes de la région, demande un effort particulier, en coopération avec le Programme d'Action Prioritaires. Pour ce fascicule, une réunion d'experts méditerranéens sur l'aménagement du littoral a été organisée à Sophia-Antipolis les 7 et 8 janvier 1988. De même, une consultation s'est tenue à Athènes les 12 et 13 avril 1988 pour assurer l'articulation nécessaire entre le fascicule portant sur la pollution marine (et les conclusions des scénarios sur ce sujet) avec les travaux de MEDPOL.

8. Il y a lieu de noter que la préparation des fascicules thématiques, qui est assurée par le CAR/PB, ne peut être financée que pour une très faible part par les crédits mis à disposition par le Fonds d'Affectation Spéciale. C'est donc grâce à des crédits extrabudgétaires s'élevant à quelque 200.000 dollars obtenus de sources françaises par le CAR/PB, ainsi que grâce à une contribution des Communautés Européennes d'environ 35.000 dollars pour certains sujets (forêts, eau, conservation, arrière-pays) que la préparation des fascicules peut être menée à bien.

9. Conformément à la recommandation des Parties Contractantes, le transfert des bases des données informatisées du Plan Bleu au Siège de l'Unité de Coordination à Athènes a commencé et sera terminé à fin de l'année 1988, afin de permettre leurs éventuelles communications aux Parties Contractantes intéressées. Ce transfert a exigé des consultations étroites entre les spécialistes des deux centres concernés et a représenté un travail important de mise au point et d'adaptation, notamment pour la transcription des procédures d'un mini-ordinateur (VAX) à un système micro-ordinateur compatible IBM/PC, en vue d'une possibilité de diffusion et d'utilisation généralisée par les pays riverains.

10. La suite nécessaire a été donnée aux demandes d'informations et de données reçues par le CAR/PB. Un certain nombre de pays ont demandé des précisions sur la méthodologie de préparation des scénarios nationaux. Ces précisions ont été fournies par correspondance ou à l'occasion du passage de visiteurs à Sophia Antipolis, mais le calendrier de travail et le budget disponible n'ont pas permis d'effectuer de missions de consultation dans les pays. Pour les mêmes raisons budgétaires, ainsi qu'au vu de l'incertitude qui a pesé à ce sujet, l'organisation à Sophia Antipolis d'un atelier d'échange d'information et d'expérience entre spécialistes travaillant sur des scénarios nationaux, qui avait été considérée comme souhaitable sous réserve de fonds disponibles, n'a pu être effectuée à l'époque envisagée.

11. Deux réunions du Comité d'Orientation se sont tenues depuis la 5ème réunion des Parties Contractantes à Sophia-Antipolis. La première (8 et 9 décembre 1987) a particulièrement porté son attention sur les travaux nécessaires à la refonte du rapport préliminaire et sur le calendrier des activités de 1988 dans l'hypothèse d'un financement complet du projet. La seconde (21 et 22 juin 1988) a été notamment amenée à revoir le plan de travail pour 1988 à la lumière des difficultés de financement, et a particulièrement porté son attention sur les activités à mener au cours de l'année 1989.

12. Le groupe informel de rédaction, composé de MM. I. Abdel Rahman, S. Antoine, M. Batisse, M. Grenon, J. Lesourne, et A. Manos, s'est réuni à trois reprises en 1987 et 1988 pour examiner la rédaction des différents chapitres du rapport définitif et du résumé.

13. L'intérêt suscité par les travaux du Plan Bleu a demandé la participation de représentants du CAR/PB à un certain nombre de réunions méditerranéennes, le financement de cette participation étant assuré par les organisateurs. Une journée "portes ouvertes" a eu lieu à Sophia Antipolis dans le cadre de la Semaine Méditerranéenne de l'Environnement début juillet 1988.

B. SITUATION PRESENTE ET SUIVI DU PLAN BLEU

14. Pour les raisons déjà évoquées, la totalité des activités envisagées n'a pu être entièrement menée à bien. A ce jour le budget approuvé à Athènes pour 1988, qui s'élève à 420.000 dollars, ne semble assuré que jusqu'à concurrence de 360.000 dollars; et quand les transferts de fonds ont été effectués le dollar s'était encore déprécié de plus de 15 %. Il en résulte que certaines activités devraient être reportées à 1989. Il s'agit notamment des visites du Conseiller Scientifique ou de consultants aux pays qui en ont exprimé le besoin comme l'Algérie (scénarios énergie), l'Egypte (méthodologie), Israël et Italie (scénarios nationaux), la Libye (préparation de scénarios nationaux), la Tunisie (aménagement du territoire) et la Turquie (scénarios nationaux et aménagement de la région d'Izmir), ainsi que de l'organisation de l'atelier d'experts qui avait été envisagée et de la publication et de la diffusion des rapports.

15. Cette situation a été examinée en détail par le Comité d'Orientation du Plan Bleu lors de sa réunion des 21 et 22 juin 1988. Le Comité considère que l'année 1989 sera une année de transition entre l'achèvement du Plan Bleu tel qu'il a été décidé et la mise en oeuvre d'un instrument qui pourrait être nécessaire aux pays méditerranéens pour suivre l'évolution des relations entre le développement et l'environnement ainsi que pour aider à la préparation des études prospectives sur la gestion intégrée des régions côtières en vue de maintenir la qualité de l'environnement (y compris dans la mer elle-même). Le Comité estime qu'à ces fins, la première tâche, après la terminaison complète de la publication et de la traduction du rapport en 1988 et celle des fascicules à la mi-1989, consiste à organiser l'atelier d'échange et d'interaction sur l'élaboration des scénarios nationaux au début de 1989, ainsi que les missions de consultation sur les scénarios nationaux ou littoraux dans les pays qui l'ont demandé ou le demanderont.

16. Le Comité et le CAR/PB estiment qu'en même temps il paraît nécessaire de maintenir en fonctionnement un mécanisme réduit permettant de tenir à jour et d'améliorer l'information et les données relatives aux composantes environnementales et aux facteurs socio-économiques du bassin méditerranéen, en mettant l'accent sur les régions côtières qui ont par ailleurs une importance particulière dans la mise en oeuvre du protocole tellurique et autres éléments du Plan d'Action pour la Méditerranée.

17. Il apparaît enfin que les travaux du Plan Bleu ont mis en évidence les besoins considérables ainsi que les opportunités d'échanges technologiques liés à la sauvegarde de l'environnement méditerranéen entre pays du Nord et pays du Sud du bassin. Le Plan Bleu n'avait pas vocation à entrer dans ce vaste domaine technique. Cependant, pour préparer l'avènement d'une coopération technologique plus poussée en Méditerranée, il pourrait en explorer certaines voies en vue de la mise en place progressive d'un système d'échanges portant sur la recherche de technologies appropriées spécifiques aux conditions méditerranéennes, notamment dans le domaine de l'eau, de l'énergie, des déchets industriels ou des biotechnologies. Une telle ouverture, si elle était appuyée également par les Communautés Européennes, pourrait offrir des perspectives utiles pour l'avenir et constituerait un bon exemple des développements d'activités préconisés par les conclusions mêmes des travaux du Plan Bleu.

C. PROPOSITIONS BUDGETAIRES POUR 1989

18. Le Comité d'Orientation a fait les propositions budgétaires suivantes pour la mise en oeuvre du plan de travail qu'il préconise pour le Plan Bleu en 1989 et qui vient d'être rappelé.

Conseiller Scientifique (temps partiel)	50.000
Expert technique	70.000
Personnel d'appui :	
. statisticien (temps partiel)	20.000
. secrétaire documentaliste (plein temps)	30.000
Consultants (pour la formation et les visites aux pays) ..	35.000
Voyages en mission et réunions	30.000
Atelier d'échange et de formation sur les techniques de scénario	60.000
Rassemblement d'information et de données	25.000
Traductions, publications et rapports	30.000
 Total	 350.000

19. Le CAR/PB a exprimé son adhésion aux propositions du Comité d'Orientation. La contribution directe de contrepartie du pays hôte serait maintenue au niveau 1988. L'exploration des coopérations possibles en matière de technologies appropriées pourrait faire l'objet d'une recherche de contribution supplémentaires auprès d'autres sources.